



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-84264>

Département(s) de publication : **59**

Annonce n° **24-84264**

Fournitures

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-42306

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Grande-Synthe

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21590271900016

Ville : Grande-Synthe

Code postal : 59760

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 59

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : FOURNITURE DE PAPIERS

Code CPV principal - Descripteur principal : 30197630

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : FOURNITURE DE PAPIERS

Critères d'attribution : 1. Prix des prestations (pondération : 70 %) 2. Délai de livraison (pondération : 30 %) – hors livraison de rentrée scolaire pour les lots 5 et 6

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Les marchés ont été signés le 15 Juillet 2024 pour une durée d'un an reconductible annuellement dans la limite de 4 ans. Le marché du lot 1 (papier pour presse numérique) a été attribué à ANTALIS FRANCE Service Office ZA Parisud - Distripôle 2 avenue des accords de Schengen 91250 TIGERY et notifié le 15 Juillet 2024 sous le n° P2024/023 pour un montant maximum annuel de 16 000 EUR HT Le marché du lot 2 (papier autocopiant photocopieurs) a été attribué à ANTALIS FRANCE Service Office ZA Parisud - Distripôle 2 avenue des accords de Schengen 91250 TIGERY et notifié le 15 Juillet 2024 sous le n° P2024/024 pour un montant maximum annuel de 4 000 EUR HT Le marché du lot 3 (papiers copieur et traceur de plans couleurs) a été attribué à LACOSTE DACTYL BUREAU ET ECOLE 15 Allée de la sarriette ZA St Louis 84250 LE THOR et notifié le 15 Juillet 2024 sous le n° P 2024/025 pour un

montant maximum annuel de 700 EUR HT Le marché du lot 4 (papier couleur recyclé pour photocopieurs, presse numérique et imprimantes) a été attribué à LACOSTE DACTYL BUREAU ET ECOLE 15 Allée de la sarriette ZA St Louis 84250 LE THOR et notifié le 15 Juillet 2024 sous le n° P 2024 /026 pour un montant maximum annuel de 4 000 EUR HT Le marché du lot 5 (papiers spécifiques) a été attribué à la SARL CYRANO HAUTS DE FRANCE 2 Route de Crochte Meulen Straete 59284 PITGAM et notifié le 16 Juillet 2024 sous le n° P 2024/027 pour un montant maximum annuel de 14 000 EUR HT Le marché du lot 6 (papier PVC spécifiques) a été attribué à LACOSTE DACTYL BUREAU ET ECOLE 15 Allée de la sarriette ZA St Louis 84250 LE THOR et notifié le 15 Juillet 2024 sous le n° P 2024 /028 pour un montant maximum annuel de 1 000 EUR HT Toute procédure de recours pourra être introduite selon les dispositions et délais en vigueur auprès du : - Tribunal Administratif de Lille 5 Rue Geoffroy Saint-Hilaire CS 62039 59014 LILLE Cedex Tel : 03 59 54 23 42 / Télécopie : 03 59 54 24 45 Mail : greffe.ta-lille@juradm.fr - Ou par utilisation de l'application Télérecours accessible à partir du site www.telerecours.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/07/2024